

AURIGNAC

Dans les coulisses des réserves

MUSEE DE LA PREHISTOIRE

Près de 15 000 objets sont entreposés dans les réserves du musée-forum. Marie, jeune archéologue, en CDD de quatre mois, doit tous les recenser. Un travail de fourmi auquel nous avons assisté.

Marie Le Plat est une jeune archéologue spécialisée en préhistoire, qui a préparé un master 2 en archéologie préhistoire (Bac+5) à Toulouse sous la direction de François Bon. Passionnée, et cela s'entend, Marie a participé auparavant à une campagne de fouilles dans la grotte du Mas d'Azil. Après des recherches sur le terrain, la voici maintenant face à une montagne d'objets qui doivent impérativement être recensés avant le 31 décembre 2015 : «Les objets appartiennent tous aux collections du musée, exposés ou en réserve. Ce sont généralement des objets légués, provenant du site de l'abri, mais aussi beaucoup d'objets découverts ailleurs et de toutes époques : Paléolithique, objets médiévaux comme ceux de la collection léguée par l'abbé Algans, objets en provenance de l'abri d'Aurignac et de fouilles réalisées à Boussan, au Fréchet ou encore des objets de la Gravette, autre site éponyme (Le Gravettien).

Chaque objet est vérifié, mesuré, photographié et inscrit sur une base de données informatisée et



Marie a déjà répertorié 6 600 objets des réserves du musée.

réglementée par le ministère de la Culture : 18 colonnes réglementaires, une cinquantaine de rubriques. L'intérêt du recensement est bien sûr multiple : d'abord optimiser le classement, en regrouper certains (par exemple «nombreux éclats informes en provenance de Boussan») il permet parfois de redécouvrir des objets qui avaient été oubliés, comme un os sur lequel un profil de renne a été gravé.»

Une obligation

«J'ai déjà répertorié plus de 6 600 objets en provenance de la donation Fernand Lacorre (qui a fouillé l'abri en 1938-39 mais aussi légué d'autres objets en provenance d'autres sites). Au final, la collection compte probablement près de 15 000 objets, qui devront tous être répertoriés avant fin décembre.»

Joëlle Arches explique que le travail de recensement des collections a débuté au mois de juin grâce au recrutement pour 4 mois de Marie Le Plat et à l'accompagnement technique et financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées.



«Tous les 10 ans, les musées ont l'obligation légale de «récolder» leurs collections, c'est-à-dire qu'ils doivent s'assurer que les objets inscrits sur les registres d'inventaire soient bien présents dans le musée et en bon état de conservation. Il permet également de lancer des programmes de recherches en accueillant des doctorants et des chercheurs, et enfin, il permet de programmer de nouvelles expositions temporaires et des publications de façon à enrichir nos connaissances sur la préhistoire.»

Lors des prochaines Journées Européennes du Patrimoine, qui auront lieu les 19 et 20 septembre prochains, des visites des réserves seront organisées afin de découvrir ce travail très méticuleux et essentiel pour l'avenir du musée.

Philippe Jouret